

Répertoire des servitudes radioélectriques

MUNE: BREAL-SOUS-MONTFORT(35037) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
6179	D	16/08/89	PT2LH	F29	48° 1' 4" N	1° 56' 17" W	112.0 m	SAINT-THURIAL/LA LANDE ORAIN 0350220006	RENNES/R MALAKOFF 0350220012
Communes grevées : BAULON(35016), BREAL-SOUS-MONTFORT(35037), CHAVAGNE(35076), MORDELLES(35196), RENNES(35238), LE RHEU(35240), SAINT-THURIAL(35319),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
29326	D	30/11/12	PT2LH	MDD	0° 0' 0"	0° 0' 0"	0.0 m	BEIGNON/CAMP DE COETQUIDAN 0560570005	SAINT-AUBIN-DU-CORMIER/LA LAND 0350570007
Communes grevées : BETTON(35024), BREAL-SOUS-MONTFORT(35037), ERCE-PRES-LIFFRE(35107), GOSNE(35121), L'HERMITAGE(35131), LIFFRE(35152), MONTGERMONT(35189), MORDELLES(35196), PACE(35210), PLELAN-LE-GRAND(35223), RENNES(35238), LE RHEU(35240), SAINT-AUBIN-DU-CORMIER(35253), SAINT-GREGOIRE(35278), SAINT-SULPICE-LA-FORET(35315), SAINT-THURIAL(35319), TALENSAC(35331), TREFFENDEL(35340), VEZIN-LE-COQUET(35353), BEIGNON(56012), SAINT-MALO-DE-BEIGNON(56226),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
25749	D	14/05/90	PT2LH	MDD	0° 0' 0"	0° 0' 0"	0.0 m	BEIGNON/CAMP DE COETQUIDAN 0560570005	RENNES/QUARTIER MARGUERITE 0350570001
Communes grevées : BAULON(35016), BREAL-SOUS-MONTFORT(35037), CHAVAGNE(35076), GOVEN(35123), MAXENT(35169), MORDELLES(35196), PLELAN-LE-GRAND(35223), RENNES(35238), SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE(35281), SAINT-THURIAL(35319), GUER(56075),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
F29	FRANCE TELECOM M. MENEUR Gilbert	DGAR/CA RS BL ORANGE QUIMPER 11 avenue Miossec	29000	QUIMPER	02.98.76.34.58	02.98.76.35.38
MDD	Ministère de la Défense-CNGF Cellule Sites et Servitudes	Base des Loges BP 40202 8 Av du président Kennedy	78100	ST GERMAIN EN LAYE CEDEX	01.34.93.63.51	01.34.93.64.32

Les informations fournies dans la base de données SERVITUDES, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfectures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

COMMUNE: MAXENT (35169) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
6180	D	16/08/89	PT2LH	F29	48° 1' 4" N	1° 56' 17" W	112.0 m	SAINT-THURIAL/LA LANDE ORAIN 0350220006	MAXENT/RÉSIDENCE DE LA LANDE D 0350220032
Communes grevées : BAULON(35016), MAXENT(35169), SAINT-THURIAL(35319),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
6228	D	16/08/89	PT2	F29	47° 58' 57" N	2° 2' 27" W	119.0 m	MAXENT/RÉSIDENCE DE LA LANDE D 0350220032	
Communes grevées : MAXENT(35169),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
25749	D	14/05/90	PT2LH	MDD	0° 0' 0"	0° 0' 0"	0.0 m	BEIGNON/CAMP DE COETQUIDAN 0560570005	RENNES/QUARTIER MARGUERITE 0350570001
Communes grevées : BAULON(35016), BREAL-SOUS-MONTFORT(35037), CHAVAGNE(35076), GOVEN(35123), MAXENT(35169), MORDELLES(35196), PLELAN-LE-GRAND(35223), RENNES(35238), SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE(35281), SAINT-THURIAL(35319), GUER(56075),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
F29	FRANCE TELECOM M. MENEUR Gilbert	DGAR/CA RS BL ORANGE QUIMPER 11 avenue Miossec	29000	QUIMPER	02.98.76.34.58	02.98.76.35.38
MDD	Ministère de la Défense-CNGF Cellule Sites et Servitudes	Base des Loges BP 40202 8 Av du président Kennedy	78100	ST GERMAIN EN LAYE CEDEX	01.34.93.63.51	01.34.93.64.32

Les informations fournies dans la base de données SERVITUDES, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfectures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

COMMUNE: MONTERFIL (35187) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
28257	D	19/09/11	PT2LH	I35	48° 1' 32" N	2° 12' 59" W	0.0 m	PAIMPONT/CARREFOUR DU ROX 0350140062	CESSON-SEVIGNE/BEL AIR 0350140003
Communes grevées : CESSON-SEVIGNE(35051), IFFENDIC(35133), MONTERFIL(35187), MORDELLES(35196), PAIMPONT(35211), RENNES(35238), LE RHEU(35240), SAINT-PERAN(35305), TALENSAC(35331), LE VERGER(35351), VEZIN-LE-COQUET(35353),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
6164	D	26/02/74	PT2LH	F29	48° 1' 32" N	2° 12' 59" W	0.0 m	PAIMPONT/CARREFOUR DU ROX 0350220002	CESSON-SEVIGNE/BEL AIR 0350220009
Communes grevées : IFFENDIC(35133), MONTERFIL(35187), MORDELLES(35196), PAIMPONT(35211), RENNES(35238), LE RHEU(35240), SAINT-PERAN(35305), TALENSAC(35331), LE VERGER(35351), VEZIN-LE-COQUET(35353),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
F29	FRANCE TELECOM M. MENEUR Gilbert	DGAR/CA RS BL ORANGE QUIMPER 11 avenue Miossec	29000	QUIMPER	02.98.76.34.58	02.98.76.35.38
I35	SGAMI-OUEST	28, rue de la Pilate	35207	RENNES CEDEX 2	02.47.42.86.30	02.47.54.04.10

Les informations fournies dans la base de données SERVITUDES, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfectures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

COMMUNE: PAIMPONT (35211)Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
28257	D	19/09/11	PT2LH	I35	48° 1' 32" N	2° 12' 59" W	0.0 m	PAIMPONT/CARREFOUR DU ROX 0350140062	CESSON-SEVIGNE/BEL AIR 0350140003
Communes grevées : CESSON-SEVIGNE(35051), IFFENDIC(35133), MONTERFIL(35187), MORDELLES(35196), PAIMPONT(35211), RENNES(35238), LE RHEU(35240), SAINT-PERAN(35305), TALENSAC(35331), LE VERGER(35351), VEZIN-LE-COQUET(35353),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
28255	D	19/09/11	PT1	I35	48° 1' 32" N	2° 12' 59" W	0.0 m	PAIMPONT/CARREFOUR DU ROX 0350140062	
Communes grevées : PAIMPONT(35211),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
28341	D	19/09/11	PT1	I35	48° 1' 20" N	2° 4' 29" W	0.0 m	PLELAN-LE-GRAND/LANDIER DE HAL 0350140069	
Communes grevées : PAIMPONT(35211), PLELAN-LE-GRAND(35223),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
6164	D	26/02/74	PT2LH	F29	48° 1' 32" N	2° 12' 59" W	0.0 m	PAIMPONT/CARREFOUR DU ROX 0350220002	CESSON-SEVIGNE/BEL AIR 0350220009
Communes grevées : IFFENDIC(35133), MONTERFIL(35187), MORDELLES(35196), PAIMPONT(35211), RENNES(35238), LE RHEU(35240), SAINT-PERAN(35305), TALENSAC(35331), LE VERGER(35351), VEZIN-LE-COQUET(35353),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
6162	D	26/02/74	PT1	F29	48° 1' 32" N	2° 12' 59" W	0.0 m	PAIMPONT/CARREFOUR DU ROX 0350220002	
Communes grevées : PAIMPONT(35211), CONCORET(56043),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
6165	D	09/12/76	PT2LH	F29	48° 1' 32" N	2° 12' 59" W	0.0 m	PAIMPONT/CARREFOUR DU ROX 0350220002	REDON/BEAUMONT 0350220010

Communes grevées :	BAINS-SUR-OUST(35013), PAIMPONT(35211), REDON(35236), SIXT-SUR-AFF(35328), BEIGNON(56012), CARENTOIR(56033), COURNON(56044), LA GACILLY(56061), GLENAC(56064), GUER(56075), MONTENEUF(56136), PORCARO(56180),
---------------------------	---

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
6163	D	26/02/74	PT2	F29	48° 1' 32" N	2° 12' 59" W	0.0 m	PAIMPONT/CARREFOUR DU ROX 0350220002	
Communes grevées : PAIMPONT(35211),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
6166	D	26/02/74	PT2LH	F29	48° 1' 32" N	2° 12' 59" W	0.0 m	PAIMPONT/CARREFOUR DU ROX 0350220002	MONTERBLANC/PALHOUARN 0560220001
Communes grevées : PAIMPONT(35211), CAMPENEAC(56032), ELVEN(56053), GOURHEL(56065), LIZIO(56112), MONTERBLANC(56137), MONTERTELOT(56139), PLOERMEL(56165), PLUMELEC(56172), QUILY(56187), LE ROC-SAINT-ANDRE(56197), SAINT-NOLFF(56231), SERENT(56244), TREDION(56254),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
F29	FRANCE TELECOM M. MENEUR Gilbert	DGAR/CA RS BL ORANGE QUIMPER 11 avenue Miossec	29000	QUIMPER	02.98.76.34.58	02.98.76.35.38
I35	SGAMI-OUEST	28, rue de la Pilate	35207	RENNES CEDEX 2	02.47.42.86.30	02.47.54.04.10

Les informations fournies dans la base de données SERVITUDES, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfectures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

COMMUNE: PLELAN-LE-GRAND (35223) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
28341	D	19/09/11	PT1	I35	48° 1' 20" N	2° 4' 29" W	0.0 m	PLELAN-LE-GRAND/LANDIER DE HAL 0350140069	
Communes grevées : PAIMPONT(35211), PLELAN-LE-GRAND(35223),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
29326	D	30/11/12	PT2LH	MDD	0° 0' 0"	0° 0' 0"	0.0 m	BEIGNON/CAMP DE COETQUIDAN 0560570005	SAINT-AUBIN-DU-CORMIER/LA LAND 0350570007
Communes grevées : BETTON(35024), BREAL-SOUS-MONTFORT(35037), ERCE-PRES-LIFFRE(35107), GOSNE(35121), L'HERMITAGE(35131), LIFFRE(35152), MONTGERMONT(35189), MORDELLES(35196), PACE(35210), PLELAN-LE-GRAND(35223), RENNES(35238), LE RHEU(35240), SAINT-AUBIN-DU-CORMIER(35253), SAINT-GREGOIRE(35278), SAINT-SULPICE-LA-FORET(35315), SAINT-THURIAL(35319), TALENSAC(35331), TREFFENDEL(35340), VEZIN-LE-COQUET(35353), BEIGNON(56012), SAINT-MALO-DE-BEIGNON(56226),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
25749	D	14/05/90	PT2LH	MDD	0° 0' 0"	0° 0' 0"	0.0 m	BEIGNON/CAMP DE COETQUIDAN 0560570005	RENNES/QUARTIER MARGUERITE 0350570001
Communes grevées : BAULON(35016), BREAL-SOUS-MONTFORT(35037), CHAVAGNE(35076), GOVEN(35123), MAXENT(35169), MORDELLES(35196), PLELAN-LE-GRAND(35223), RENNES(35238), SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE(35281), SAINT-THURIAL(35319), GUER(56075),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
I35	SGAMI-OUEST	28, rue de la Pilate	35207	RENNES CEDEX 2	02.47.42.86.30	02.47.54.04.10
MDD	Ministère de la Défense-CNGF Cellule Sites et Servitudes	Base des Loges BP 40202 8 Av du président Kennedy	78100	ST GERMAIN EN LAYE CEDEX	01.34.93.63.51	01.34.93.64.32

Les informations fournies dans la base de données SERVITUDES, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfectures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

COMMUNE: SAINT-PERAN (35305) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
28257	D	19/09/11	PT2LH	I35	48° 1' 32" N	2° 12' 59" W	0.0 m	PAIMPONT/CARREFOUR DU ROX 0350140062	CESSON-SEVIGNE/BEL AIR 0350140003
Communes grevées : CESSON-SEVIGNE(35051), IFFENDIC(35133), MONTERFIL(35187), MORDELLES(35196), PAIMPONT(35211), RENNES(35238), LE RHEU(35240), SAINT-PERAN(35305), TALENSAC(35331), LE VERGER(35351), VEZIN-LE-COQUET(35353),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
6164	D	26/02/74	PT2LH	F29	48° 1' 32" N	2° 12' 59" W	0.0 m	PAIMPONT/CARREFOUR DU ROX 0350220002	CESSON-SEVIGNE/BEL AIR 0350220009
Communes grevées : IFFENDIC(35133), MONTERFIL(35187), MORDELLES(35196), PAIMPONT(35211), RENNES(35238), LE RHEU(35240), SAINT-PERAN(35305), TALENSAC(35331), LE VERGER(35351), VEZIN-LE-COQUET(35353),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
F29	FRANCE TELECOM M. MENEUR Gilbert	DGAR/CA RS BL ORANGE QUIMPER 11 avenue Miossec	29000	QUIMPER	02.98.76.34.58	02.98.76.35.38
I35	SGAMI-OUEST	28, rue de la Pilate	35207	RENNES CEDEX 2	02.47.42.86.30	02.47.54.04.10

Les informations fournies dans la base de données SERVITUDES, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfectures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

COMMUNE: SAINT-THURIAL (35319) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
6180	D	16/08/89	PT2LH	F29	48° 1' 4" N	1° 56' 17" W	112.0 m	SAINT-THURIAL/LA LANDE ORAIN 0350220006	MAXENT/RÉSIDENCE DE LA LANDE D 0350220032
Communes grevées : BAULON(35016), MAXENT(35169), SAINT-THURIAL(35319),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
6178	D	16/08/89	PT2	F29	48° 1' 4" N	1° 56' 17" W	112.0 m	SAINT-THURIAL/LA LANDE ORAIN 0350220006	
Communes grevées : BAULON(35016), SAINT-THURIAL(35319),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
6179	D	16/08/89	PT2LH	F29	48° 1' 4" N	1° 56' 17" W	112.0 m	SAINT-THURIAL/LA LANDE ORAIN 0350220006	RENNES/R MALAKOFF 0350220012
Communes grevées : BAULON(35016), BREAL-SOUS-MONTFORT(35037), CHAVAGNE(35076), MORDELLES(35196), RENNES(35238), LE RHEU(35240), SAINT-THURIAL(35319),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
25749	D	14/05/90	PT2LH	MDD	0° 0' 0"	0° 0' 0"	0.0 m	BEIGNON/CAMP DE COETQUIDAN 0560570005	RENNES/QUARTIER MARGUERITE 0350570001
Communes grevées : BAULON(35016), BREAL-SOUS-MONTFORT(35037), CHAVAGNE(35076), GOVEN(35123), MAXENT(35169), MORDELLES(35196), PLELAN-LE-GRAND(35223), RENNES(35238), SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE(35281), SAINT-THURIAL(35319), GUER(56075),									

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
29326	D	30/11/12	PT2LH	MDD	0° 0' 0"	0° 0' 0"	0.0 m	BEIGNON/CAMP DE COETQUIDAN 0560570005	SAINT-AUBIN-DU-CORMIER/LA LAND 0350570007
Communes grevées : BETTON(35024), BREAL-SOUS-MONTFORT(35037), ERCE-PRES-LIFFRE(35107), GOSNE(35121), L'HERMITAGE(35131), LIFFRE(35152), MONTGERMONT(35189), MORDELLES(35196), PACE(35210), PLELAN-LE-GRAND(35223), RENNES(35238), LE RHEU(35240), SAINT-AUBIN-DU-CORMIER(35253), SAINT-GREGOIRE(35278), SAINT-SULPICE-LA-FORET(35315), SAINT-THURIAL(35319), TALENSAC(35331), TREFFENDEL(35340), VEZIN-LE-COQUET(35353), BEIGNON(56012), SAINT-MALO-DE-BEIGNON(56226),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
F29	FRANCE TELECOM M. MENEUR Gilbert	DGAR/CA RS BL ORANGE QUIMPER 11 avenue Miossec	29000	QUIMPER	02.98.76.34.58	02.98.76.35.38
MDD	Ministère de la Défense-CNGF Cellule Sites et Servitudes	Base des Loges BP 40202 8 Av du président Kennedy	78100	ST GERMAIN EN LAYE CEDEX	01.34.93.63.51	01.34.93.64.32

Les informations fournies dans la base de données SERVITUDES, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfectures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.

Répertoire des servitudes radioélectriques

COMMUNE: TREFFENDEL (35340) Type servitude: PT1 Type servitude: PT2 Type servitude: PT2LH

N°	D/A	Date	Type	Gestion	Latitude	Longitude	Alt. (NGF)	Nom de la station et N° ANFR	Extrémité FH : Nom de la station et N° ANFR
29326	D	30/11/12	PT2LH	MDD	0° 0' 0"	0° 0' 0"	0.0 m	BEIGNON/CAMP DE COETQUIDAN 0560570005	SAINT-AUBIN-DU-CORMIER/LA LAND 0350570007
Communes grevées : BETTON(35024), BREAL-SOUS-MONTFORT(35037), ERCE-PRES-LIFFRE(35107), GOSNE(35121), L'HERMITAGE(35131), LIFFRE(35152), MONTGERMONT(35189), MORDELLES(35196), PACE(35210), PLELAN-LE-GRAND(35223), RENNES(35238), LE RHEU(35240), SAINT-AUBIN-DU-CORMIER(35253), SAINT-GREGOIRE(35278), SAINT-SULPICE-LA-FORET(35315), SAINT-THURIAL(35319), TALENSAC(35331), TREFFENDEL(35340), VEZIN-LE-COQUET(35353), BEIGNON(56012), SAINT-MALO-DE-BEIGNON(56226),									

Coordonnées des différents services propriétaires et gestionnaires de servitudes :

N°	Nom du gestionnaire	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Télécopie
MDD	Ministère de la Défense-CNGF Cellule Sites et Servitudes	Base des Loges BP 40202 8 Av du président Kennedy	78100	ST GERMAIN EN LAYE CEDEX	01.34.93.63.51	01.34.93.64.32

Les informations fournies dans la base de données SERVITUDES, résultant de la mise en oeuvre de la procédure prévue par l'article R20-44-11 5° du code des postes et communications électroniques, sont des fichiers administratifs dont la fiabilité n'est pas garantie. Cela vaut notamment pour les coordonnées géographiques : il convient de rappeler que ce sont les plans et décrets de servitudes qui sont les documents de référence en la matière.

Pour des renseignements plus complets (tracé exact des servitudes, contraintes existantes à l'intérieur des zones de servitudes), les documents d'urbanisme sont consultables auprès des DDE et des mairies. En effet, l'ANFR notifie systématiquement les plans et décrets de servitudes aux DDE et aux préfectures (en charge de la diffusion aux mairies) pour que soient mis à jour les documents d'urbanisme. Les copies des plans et décrets peuvent être consultés aux archives nationales (adresse ci-dessous).

Hors zones de servitudes, d'autres contraintes peuvent s'appliquer (Cf. article L112.12 du code de la construction relatif à la réception de la radiodiffusion). Concernant d'éventuelles interférences avec des stations radioélectriques non protégées par des servitudes, le site www.cartoradio.fr recense les stations hormis celles dépendant de l'Aviation Civile et des ministères de la Défense et de l'intérieur.



MINISTÈRE DES ARMÉES

REÇU LE
27 JUIL. 2017
EHC V



ÉTAT-MAJOR DE ZONE DE
DÉFENSE DE RENNES

DIVISION SOUTIEN
EXPERTISE

BUREAU STATIONNEMENT
INFRASTRUCTURE

Rennes, le

18 JUIL. 2017

N°

/EMZD RNS/DIV.SE/BSI/URB

503080

Le colonel Jean FALISSARD
chef d'état-major
de l'état-major de zone de Défense de Rennes
par suppléance

à

Monsieur le directeur départemental des Territoires et de la Mer
Le Morgat
12, rue Maurice Fabre – CS 23167
35031 RENNES CEDEX

OBJET : Communauté de communes de Brocéliande et de Montfort - Elaboration des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) – Porter à connaissance.

RÉFÉRENCE : votre lettre du 26 juin 2017.

PIECE JOINTE : un tableau des servitudes.

Par correspondance de référence, vous sollicitez l'état-major de la zone de Défense de Rennes dans le cadre du porter à connaissance de l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux de la communauté de communes de Brocéliande et de Montfort.

Aucune emprise militaire n'est implantée sur ces communes. Cependant, six communes sont grevées de deux servitudes d'utilité publique énumérées dans le tableau joint.

En conséquence, le ministère des Armées demande à être consulté lors de l'élaboration de ces PLUi.

Par ordre, le lieutenant-colonel Stéphane BLANDEL
chef du bureau stationnement infrastructure
de l'état-major de zone de Défense de Rennes

COPIES :

- ESID RNS
- COMBdD RNS



TABLEAU DES SERVITUDES

N° CODE de la SERVITUDE	INTITULE DE LA SERVITUDE	CONTRAINTES IMPOSEES AU DROIT DE PROPRIETE	TEXTE DE BASE	COMMUNES
PT256001201	Faisceau hertzien : relais hertzien BEIGNON (camp de Coëtquidan) à SAINT AUBIN DU CORMIER (caserne Général Lemonnier)	Interdiction de créer des obstacles	Décret du 30/11/2012	BREAL-SOUS-MONTFORT PLELAN-LE-GRAND SAINT-THURIAL TALENSAC TREFFENDEL
PT256007503	Faisceau hertzien allant du camp de COETQUIDAN à RENNES (Quartier Marguerite)	Interdiction de créer des obstacles	Décret du 14 mai 1990 (JO du 18 mai 1990) (tracé modifié en 1995)	BREAL SOUS MONFORT MAXENT PLELAN LE GRAND ST THURIAL